



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.10/481  
11 novembre 1986  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

PETITION DU WERKGROEP PACIFIC CONCERNANT LE TERRITOIRE  
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

p/a Dirk Smitsstraat 76  
3071 XE Rotterdam  
Pays-Bas

Le 24 octobre 1986

Monsieur le Secrétaire général  
de l'Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Secrétaire général,

A l'occasion de la Journée des Nations Unies, nous vous adressons la requête suivante : nous vous demandons de condamner la politique des Etats-Unis à l'égard des Belau (anciennement Palaos). Le peuple des Belau tient à préserver ses traditions et à vivre en paix. Son drapeau (bleu pour l'indépendance, jaune pour la paix, la tranquillité et l'amour) et sa constitution (qui fait du territoire une zone dénucléarisée) en sont la preuve.

Depuis que l'Organisation des Nations Unies a confié la tutelle des Belau aux Etats-Unis, ces derniers ont plié le développement de l'île à leurs propres intérêts - sur le plan économique par les importations de produits alimentaires et de pétrole, et sur le plan culturel par l'adoption du système éducatif américain.

Depuis 1983, les Etats-Unis s'efforcent, par le biais de l'Accord de libre association, de subordonner le pays à leurs propres intérêts militaires : un tiers du territoire doit servir aux manoeuvres des forces des Etats-Unis et le port de Koror doit accueillir des sous-marins transportant des missiles nucléaires. La population des Belau a rejeté à plusieurs reprises cet accord, que les Etats-Unis comptent néanmoins imposer unilatéralement.

Nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour :

- a) Empêcher que l'Organisation des Nations Unies n'accepte cet accord;
- b) Faire en sorte qu'il soit ordonné aux Etats-Unis de laisser les Belau accéder à l'indépendance le plus vite possible, dans les conditions définies par le peuple des Belau lui-même, sans pressions des Etats-Unis.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre de protestation que nous avons adressée aux Etats-Unis à propos de leur politique à l'égard des Belau.

Veillez agréer, etc.

WERKGROEP PACIFIC

Pièce jointeLettre ouverte à l'ambassade des Etats-Unis

p/a Dirk Smitsstraat 76  
3071 XE Rotterdam

Le 17 octobre 1986

Monsieur l'Ambassadeur  
des Etats-Unis d'Amérique  
Lange Voorhout 102  
2514 EJ La Haye

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous adressons cette lettre à l'occasion du 24 octobre, Journée des Nations Unies. Nous sommes motivés en cela par notre profonde inquiétude devant la manière dont vous (les Etats-Unis) agissez à l'égard des Palaos, dans la région du Pacifique. Vous exercez la tutelle sur ces îles, au nom de l'Organisation des Nations Unies, depuis maintenant 40 ans. A ce titre, vous auriez dû, conformément à l'article 6 de l'Accord de tutelle, "favoriser l'évolution des habitants du territoire sous tutelle vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance". Au lieu de cela, vous avez surtout favorisé vos intérêts militaires et développé une opposition au mouvement antinucléaire dans la région. Annuler la Constitution faisant des Palaos une zone dénucléarisée semble revêtir pour vous beaucoup plus d'importance que le bien-être et l'avenir des habitants du territoire. Vos efforts répétés en vue d'imposer au peuple des Palaos la protection militaire des Etats-Unis dans le cadre du soi-disant Accord de libre association nous rendent plus sceptiques quant à la question de savoir si vous agissez dans l'esprit des Nations Unies.

En conclusion, nous ne pouvons que condamner votre politique à l'égard des Palaos. Nous vous demandons en outre de cesser d'utiliser le Pacifique comme champ de manoeuvres militaires et de laisser les Palaos vivre en paix.

Nous vous prions de faire part de nos inquiétudes à votre gouvernement.

WERKGROEP PACIFIC

-----